

**PROCÈS-VERBAL DE LA 158^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
TENUE PAR TÉLÉCONFÉRENCE
LE MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2020, 9 H**

Adopté à la séance du 23 mars 2021

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M^e Hélène Bédard
M^e Sylvain Bourassa
M^e Marie Charest
M^e Marie-Josée Corriveau
M^{me} Manon Dufresne
M^e Philippe de Grandmont
M. Simon Julien
M^{me} Lucie Lafontaine
M^e Lucie Nadeau
M^e Gilles Ouimet
M^{me} Isabelle Plante
M^{me} Adriane Porcin
M^{me} Lise Simard
M^e Patrick Simard

Sont absentes : M^e Julie Charbonneau
M^e Mélanie Marois
M^e Antonietta Melchiorre

Sont aussi présentes : M^e Danie Daigle, adjointe à la présidence
M^{me} Camille Joly, parajuriste
M^e Sophie Leroux, conseillère
M^e Stéphanie Tremblay, conseillère

M^e Anne A. Laverdure du Tribunal administratif du logement

1. Ouverture de la séance

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les Règles de régie interne adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par moyen technologique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

La séance est ouverte à 9 h 04.

M. René Côté, président du Conseil, constate la présence des membres du Conseil.

Il souligne l'absence des personnes suivantes : M^e Julie Charbonneau, M^e Mélanie Marois, M^e Nicole Martineau et M^e Antonietta Melchiorre.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence. Il note également la présence de M^e Anne A. Laverdure du Tribunal administratif du logement.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

M. René Côté propose l'ajout, à la section concernant le rapport du président, du point 5.4 intitulé *Création d'un groupe de travail sur les juges hors fonction*.

Sur la proposition de M^e Sylvain Bourassa, l'ordre du jour de la séance du Conseil est adopté, tel que modifié.

3. Présentation des membres

En raison de l'arrivée de neuf nouveaux membres, un tour de table est fait afin que les membres puissent faire connaissance. Les membres du secrétariat du Conseil se présentent également.

4. Adoption des procès-verbaux de la séance du 22 septembre 2020 et des séances spéciales des 14, 21 et 29 octobre 2020

Sur la proposition de M^e Hélène Bédard, le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020 est adopté.

Sur la proposition de M^e Marie Charest, le procès-verbal de la séance spéciale du 14 octobre 2020 est adopté.

Sur la proposition de M^e Lucie Nadeau, le procès-verbal de la séance spéciale du 21 octobre 2020 est adopté.

Sur la proposition de M^e Patrick Simard, le procès-verbal de la séance spéciale du 29 octobre 2020 est adopté.

5. Rapport du président

5.1. Pourvoi en contrôle judiciaire dans les dossiers 2016 QCCJA 832 et 2016 QCCJA 846 — M^e Kathya Gagnon (TAQ)

Une conférence de gestion d'instance a eu lieu le 23 septembre 2020 devant l'honorable Catherine La Rosa. Lors de cette conférence, une demande de gestion particulière d'instance a été présentée par M^e Gagnon.

L'honorable Catherine La Rosa déclare cette demande prématurée dans un jugement rendu le 2 octobre 2020. Elle ordonne la tenue d'une autre conférence de gestion d'instance devant l'honorable Denis Jacques à qui elle délègue les pouvoirs d'accorder une telle demande.

L'honorable Denis Jacques, qui entend les parties le 9 novembre dernier, rejette la demande de gestion particulière de l'instance. De plus :

- il détermine que la question quant aux honoraires des avocats de M^e Gagnon n'est pas pertinente et doit faire l'objet d'un litige distinct afin d'éviter de retarder le pourvoi qui doit être entendu en priorité;
- il refuse la jonction du présent dossier avec la demande en homologation d'une transaction et en dommages découlant d'une plainte en harcèlement à l'encontre du Tribunal administratif du Québec (dossier n° 200-17-029824-190); ce recours ayant un objet bien différent et ne concernant pas le Conseil;
- il refuse la jonction du présent dossier avec celui de la révision judiciaire d'une décision de la Commission de la fonction publique (n° 200-17-029652-195), laquelle ne concerne pas le Conseil;
- il déclare que la demande de pourvoi en contrôle judiciaire requérant la nullité d'une décision dans le dossier 2016 QCCJA 846 (Sabrina Lavoie) doit suivre le même sort que le présent dossier.

L'audience sur le fond aura lieu les 15 et 16 février 2021.

5.2. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2019 QCCJA 1096 — M^e Daniel Crespo-Villareal et M^e Marc Lavigne

Un pourvoi en contrôle judiciaire a été déposé le 17 janvier 2020. Dans cette affaire, le plaignant, mis en cause, a déposé une demande en irrecevabilité, laquelle devait être entendue le 23 mars dernier. Cette audition a été reportée en raison de la pandémie et a été entendue le 30 octobre 2020. Le juge défère cette demande au juge du fond.

5.3. Plan stratégique

Le 30 octobre dernier, un avenant au plan stratégique a été transmis au Secrétariat du Conseil du trésor répondant ainsi à son invitation de le modifier en raison des impacts causés par la pandémie.

Les cibles des années 2020-2021 et 2021-2022 ont été revues :

Indicateurs de résultats	Valeur de départ 2017-2018	Cibles initiales		Cibles révisées	
		2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022
Délai de traitement des plaintes non recevables	4 mois	2 mois	2 mois	5 mois	3 mois
Délai de traitement des plaintes recevables	24 mois	18 mois	12 mois	18 mois	18 mois

Indicateur de résultat	Valeur de départ 2017-2018	Cibles initiales		Cibles révisées	
		2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022
Nombre de participation à des activités destinées au public	0	2	2	0	1

Le Conseil a reçu l'approbation du Conseil du trésor le 26 novembre dernier; l'avenant est publié sur le site internet du Conseil.

5.4. Création d'un groupe de travail sur les juges hors fonction

Un groupe de travail est constitué afin d'examiner la question du traitement des plaintes portées à l'égard de membres qui n'exercent plus leur fonction. Les travaux de ce comité seront présentés au Conseil.

M^e Hélène Bédard, M^e Marie Charest, M^e Marie-Josée Corriveau, M^{me} Manon Dufresne, M. Simon Julien et M^e Patrick Simard se portent volontaires. M. René Côté y agira à titre de président.

6. État et suivi des dossiers de plainte

6.1. Statistiques

Depuis le début de l'exercice financier 2020-2021, 69 nouvelles plaintes ont été déposées.

6.2. Séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes des 6 octobre et 30 novembre 2020

Le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance les 6 octobre et 30 novembre 2020. 12 et 14 plaintes étaient respectivement inscrites à l'ordre du jour.

Le 6 octobre 2020, 11 plaintes ont été déclarées manifestement non fondées. L'examen d'une plainte a été reporté à la séance du 30 novembre 2020.

Le 30 novembre 2020, 14 plaintes ont été déclarées manifestement non fondées.

6.3. Dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 6 octobre 2020

Les décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes, rendues lors de sa séance du 6 octobre 2020, ont été transmises préalablement aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du comité, lequel juge manifestement non fondées les plaintes liées aux dossiers portant les numéros : 1199, 1202, 1216, 1234, 1235, 1240, 1245, 1248, 1249, 1252 et 1257.

6.4. Enquêtes en cours

Cinq enquêtes sont en cours : une à l'égard de la D^{re} Elizabeth Czyziw, juge administrative au Tribunal administratif du Québec, une à l'égard de

M^e Nathalie Bousquet, greffière spéciale au Tribunal administratif du logement, une à l'égard de M^e Kathya Gagnon, juge administrative au Tribunal administratif du Québec, ainsi que deux à l'égard de M^e Daniel Gilbert, juge administratif au Tribunal administratif du logement.

▪ **2019 QCCJA 1159 — D^{re} Elizabeth Czyziw (TAQ)**

M^e Marie Charest informe les membres qu'une troisième conférence préparatoire sera tenue le 8 décembre 2020. Elle mentionne qu'un entretien entre les membres du comité d'enquête est prévu le 4 décembre prochain en raison d'un document récemment reçu de la part de la juge administrative.

Une audience de cinq jours est prévue du 11 au 15 janvier 2021.

▪ **2019 QCCJA 1175 — M^e Kathya Gagnon (TAQ)**

M^e Danie Daigle mentionne qu'une deuxième conférence préparatoire a eu lieu le 27 octobre dernier. Elle souligne que le Conseil doit procéder à la désignation d'un nouveau membre au sein de ce comité en raison de la récusation de celui représentant le public la semaine dernière.

Une audience est fixée aux 3 décembre 2020.

▪ **2019 QCCJA 1184 — M^e Nathalie Bousquet (TAL)**

M^e Lucie Nadeau souligne que le comité chargé de faire enquête a été constitué le 14 octobre 2020 après plusieurs substitutions. L'audience est fixée le 19 janvier 2021.

▪ **2019 QCCJA 1181 et 2020 QCCJA 1220 — M^e Daniel Gilbert (TAL)**

M^e Hélène Bédard mentionne qu'une audience aura lieu le 3 décembre prochain.

6.5. Modification à la composition du comité d'enquête dans le dossier 2019 QCCJA 1175 — M^e Kathya Gagnon (TAQ)

ATTENDU QUE le 2 juin 2020, un comité est constitué par le Conseil de la justice administrative pour enquêter sur la plainte déposée le 27 novembre 2019 par M. Marcellin Bélanger à l'égard de M^e Kathya Gagnon, juge administrative au Tribunal administratif du Québec;

ATTENDU QUE M^{me} Jill Leslie Goldberg est nommée pour siéger à ce comité comme membre du Conseil représentant le public et n'exerçant pas une profession juridique;

ATTENDU QUE M^{me} Suzanne Danino est désignée substitut de celle-ci;

ATTENDU QUE le 18 novembre 2020, suivant le décret gouvernemental 1234-2020, les mandats de M^{me} Suzanne Danino et de M^{me} Jill Leslie Goldberg à titre de membre du Conseil prennent fin;

ATTENDU QUE le 4^e alinéa de l'article 168 de la Loi sur la justice administrative (RLRQ, c. J-3) prévoit que tout membre peut, à la fin de son mandat, continuer à exercer ses fonctions pour terminer les affaires qu'il a déjà commencé à entendre et sur lesquelles il n'a pas encore statué;

ATTENDU QUE le 24 novembre 2020, M^{me} Jill Leslie Goldberg se récuse;

ATTENDU QUE M^{me} Suzanne Danino, conformément à la Loi sur la justice administrative, n'est plus habilitée pour agir en tant que substitut au sein de ce comité;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du Conseil représentant le public et n'exerçant pas une profession juridique pour siéger à ce comité en application de l'article 186 de la Loi sur la justice administrative;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Simon Julien, il est résolu de désigner M. René Côté pour siéger à ce comité et qu'en cas d'empêchement ou de refus de la désignation, M^{me} Manon Dufresne est désignée comme substitut.

7. Questions diverses

7.1. Revue de presse

M. René Côté a contacté le Conseil de la magistrature et considère que le service de revue de presse qui leur est offert n'est pas adéquat pour le Conseil.

M^e Danie Daigle mentionne que des démarches sont entreprises auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales pour obtenir une proposition.

7.2. Formation continue du Barreau du Québec en déontologie

L'activité de formation continue du Barreau du Québec en déontologie des juges administratifs se tiendra le 15 décembre prochain. Il s'agit d'une activité de formation reconnue par le Barreau sous le volet éthique et déontologie.

Certains membres représentant l'Administration s'interrogent sur l'opportunité de rendre la formation accessible à tous, notamment aux avocats qui ne sont pas juges administratifs.

Se pose la question de déterminer si le Conseil doit faire des représentations quant à cet inconfort auprès du Barreau.

M^e Gilles Ouimet croit que la question doit être examinée plus amplement.

M^e Marie Charest propose la création d'un groupe de travail visant à déterminer les enjeux. Ce comité soumettra sa réflexion au Conseil.

M^e Marie-Josée Corriveau, M^{me} Manon Dufresne et M^e Gilles Ouimet composent ce comité présidé par M. René Côté.

7.3. Groupe de travail sur les outils technologiques

Le groupe de travail examinant le sujet des outils technologiques utilisés par le Conseil a perdu deux de ses membres : M^{me} Suzanne Danino et M^e Lise Girard.

Suivant les discussions, le groupe privilégie toujours l'utilisation de la plateforme *Zoom* pour les séances du Conseil. Toutefois, les séances des comités d'examen de la recevabilité des plaintes seront tenues avec la plateforme *Teams* pour des raisons de sécurité.

M^{me} Manon Dufresne se joint à ce groupe de travail.

7.4. Listes des membres substitués pour participer à des enquêtes

Les organismes administratifs ont été invités à actualiser la liste de leurs membres pouvant être désignés pour participer à des enquêtes, à l'exception du Tribunal administratif du logement, lequel a fourni une liste récemment, et du Tribunal administratif des marchés financiers, dont la présidence est assurée par intérim.

M^e Lucie Nadeau mentionne que la liste du Tribunal administratif du travail est toujours valide.

Les listes seront publiées sur le site *SharePoint* pour en assurer l'accessibilité aux membres du Conseil à la demande de M^e Marie Charest.

7.5. Groupe de travail ayant pour mandat de revoir la procédure et les pouvoirs du Conseil en regard du dépôt des rapports d'enquête

Une rencontre a eu lieu, mais étant donné l'aspect plus technique de ce dossier, le sujet fera l'objet d'une prochaine rencontre afin de permettre aux nouveaux membres de se familiariser avec les affaires du Conseil.

8. Calendrier

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

- Mardi 23 mars 2021;
- Mardi 1^{er} juin 2021;
- Mardi 21 septembre 2021;
- Mardi 30 novembre 2021.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 02.

Le président du Conseil de la justice administrative,

M. René Côté